Comité Régional de Canoë Kayak de Bourgogne Franche Comté

Assemblée Générale Ordinaire 2017

Samedi 3 mars 2018

Rue Port Bernard

21170 Saint Jean de Losne

Patrimoine Nautique

* **Pour le Chalaux** tous les lâchers prévus au calendrier ont étés tenus. Lors des réunions deux dates avaient étés notées incertaines en raison des travaux sur la vanne de fond. Deux week-end de juin ont été annulés.

Les apports naturels qui étaient tout juste au niveau réservé, de plus tous les lâchers ont été faits par la vanne de surface.

Pour les lâchers estivaux cela c’est bien passé.

Il y a eu des lâchers supplémentaires sur le chalaux les 4, 5, 6, 7 et 8 septembre

* **Pour la Cure** le déficit pluviométrique a engendré une baisse significative de la cote du lac des Settons que les précipitations printanières et estivales n’ont pas permis d’accroître.

Fin août le niveau de retenue était de **15.95 m** soit **0.90** m sous la cote objective du règlement de l’eau.

La situation déficitaire de la retenue et les conditions météorologiques défavorables induisent le risque de descendre sous le niveau minimum prévu au règlement de l’eau (**14,55 m**).

Dans un premier temps Les lâchers ont étés maintenus sous réserve que la Communauté de Commune Morvan Sommets et Grands Lacs émette un avis à la batellerie précisant les conditions dégradées de navigation si la cote du lac passe sous les **15,50 m**.

* Pour la **basse Cure**

A l’aval du barrage de Malassis les lâchers ont été de **3** m3.

Un essai à été effectué sur 3 jours avec un lâcher de **6,8** m3, pour pouvoir faire tourner la turbine de manière à rendre utile ces lâchers d’eau.

Plus en aval à Arcy sur Cure il n’y avait plus que **5.8** m3 (eau perdue dans les trous et les berges) et à Cravant il n’y avait plus rien. La crainte de **VNF** était que le niveau fasse trop le yoyo pour les bateaux restant à quai.

Pour l’instant **VNF** n’est pas d’accord, **EDF** le regrette car tant qu’à lâcher de l’eau, autant que cela soit productif.

* Les calendriers des lâchers d’eau pour **2018** sont joints.
* **Attention** le Chalaux n’est pas navigable pour l’instant suite aux intempéries de ce début d’année, il y a beaucoup d’arbres qui sont tombés, le Parc du Morvan doit intervenir.

Prudence avant de prévoir une descente, vous renseigner pour avoir des infos.

Pour le **Patrimoine Nautique**

Dominique ROLLIN